

Offre de stage 2025

Sujet de stage :

INVENTAIRE DES MARES SUR LE PERIMETRE DU CONTRAT TERRITORIAL LOIRE ET
AFFLUENTS VELLAVES

Contexte :

L'EPAGE Loire Lignon (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Lignon) est une structure publique, représentant près de 200 000 habitants, qui intervient dans le domaine des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Fort d'une équipe pluri-disciplinaire, l'EPAGE met en œuvre plusieurs outils de protection et de restauration de ces milieux fragiles, comme des Contrats Territoriaux.

Le contrat territorial Loire et Affluents vellaves (CT LAV), s'étend sur une superficie de 1540km² pour un linéaire de cours d'eau de 1620km. Il est traversé du sud-ouest au nord-est par le cours de la Loire sur plus de 74km, c'est cet axe qui structure le territoire. L'Ance du Nord est le principal affluent de la Loire avec un cours principal de près de 80km et un peu plus du tiers de la superficie du contrat (546km²). Le territoire recoupe celui des SAGE Loire amont et Loire en Rhône-Alpes avec respectivement 86% et 14% de la superficie et regroupe 20 masses d'eau superficielles (19 ME cours d'eau et 1 ME plan d'eau). Le secteur, situé à cheval sur 3 départements (Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme), est intégralement inclus dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il concerne 116 communes au total pour 10 EPCI. Il doit permettre d'améliorer et dans la mesure du possible d'atteindre les objectifs environnementaux de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) à savoir : le bon état écologique des masses d'eau.

Il existe bon nombre de petites et très petites zones humides qui individuellement, ne jouent pas forcément de rôle significatif mais qui, au sein d'un réseau de zones humides permettent à celles-ci d'assurer ses services et fonctions. Les mares font partie de ces petites zones humides exclues de toutes obligations et souvent peu cartographiées dans les inventaires mais ayant un rôle important. Elles peuvent toutefois être protégées par leur inscription au PLU (plans locaux d'urbanisme). Afin de préserver leur rôle de tampon de ruissellement, de ressource en eau en domaine agricole, leur fort potentiel biologique et leur participation à la préservation des espèces qui y sont inféodées, il est essentiel de savoir où se situent ces mares et de recenser leur état trophique ainsi que leurs fonctions le cas échéant (abreuvement du bétail, agréments, etc...).

L'objectif du projet est que l'EPAGE LL, en co-maitrise d'ouvrage avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne sur cette action, poursuive l'inventaire des mares présentes sur l'ensemble du territoire du CT LAV débuté en 2022 et restaure les mares qui le nécessitent.

L'inventaire des mares se présente en 2 parties : une partie « participative » et une partie « exhaustive ». Il s'agira de poursuivre l'inventaire pour sa partie « participative » en mobilisant la population et le grand public du périmètre du CT LAV et de conduire la partie « exhaustive » en inventoriant les communes non prospectées en 2022, 2023 et 2024 sur la base du protocole créé.

Missions :

Sous la responsabilité du Directeur de l'EPAGE Loire Lignon et en étroite collaboration avec l'équipe d'animation du contrat territorial et du CEN Auvergne, le ou la stagiaire aura pour mission :

- Poursuivre l'inventaire « exhaustif » sur les communes non prospectées en 2022, 2023 et 2024 (phase de repérage sur carte IGN topographique, analyse des photos aériennes, de MNT, sollicitation des communes et des services départementaux de secours et d'incendie,

déplacement sur le terrain, utilisation d'un bordereau de terrain sur outil numérique...). Ce travail implique une phase de terrain qui sera à déterminer en fonction du nombre de mares pré localisées et du temps disponible ;

- Réaliser des réunions publiques pour promouvoir l'inventaire « participatif »
- Participer à des événements grand public (stand marché locaux) pour présenter l'inventaire et recueillir des données ;
- Proposer un diagnostic et des actions de restauration sur 1 ou 2 sites préalablement identifiés comme prioritaires pour la réalisation des travaux en fin d'année 2025
- Poursuivre la rédaction des rapports de 2022, 2023 et 2024 avec les nouveaux éléments et synthèse;
- Réalisation de cartes sous SIG
- Participer de manière générale à l'organisation et aux animations internes de la collectivité.

Profil demandé :

- Niveau d'étude de type BAC +3 à BAC+5 (BUT, LP, Master I ou II ou école d'ingénieur), dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, en écologie fonctionnelle des milieux ;
- Connaissances générales dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques ;
- Des connaissances en botanique et la reconnaissance des amphibiens seraient un plus ;
- Aisance relationnelle et à la prise de parole en public ;
- Capacités rédactionnelles et esprit de synthèse ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique et des SIG (QGIS);
- Autonomie, rigueur et capacité de travail en équipe ;
- Apprécie le travail sur le terrain
- Permis B obligatoire.

Conditions de réalisation du stage :

- Temps de travail de 35h/semaine;
- Durée de 4 mois obligatoire ;
- Début du stage : février - mars 2025 ;
- Indemnisation mensuelle (taux fixé par décret 15% du plafond sécurité sociale = 4,35€/h au 1^{er} janvier 2024) ;
- Véhicule de l'EPAGE mis à disposition pour les déplacements en fonction de la disponibilité ;
- Frais de déplacement : remboursement des frais de repas et des frais de déplacement si utilisation du véhicule personnel sur justificatif (priorité aux véhicules de service);
- Accueil du stagiaire au sein des locaux de l'EPAGE Loire Lignon, Bureau de Bellevue-la-Montagne, 2bis rue du Château, 43350 BELLEVUE-LA-MONTAGNE

Candidature :

Adresser une lettre de motivation et un CV par courrier ou mail à l'attention de Monsieur Jean-Paul BRINGER, président de l'EPAGE Loire Lignon
EPAGE Loire Lignon, 2bis rue du Château, 43350 BELLEVUE-LA-MONTAGNE

Contact : Bastien DACHET : 06 07 24 67 34, animation.zh1@epageloirelignon.fr

Date limite de réception des candidatures : 07/12/24